



# communiqué de presse

PARIS,  
LE 30 MAI 2022

**CONTACT**  
Caroline Hodak  
T. 33 (0)6 10 56 20 56  
caroline.hodak@hceres.fr

## Premier rendez-vous de travail entre le président du Hcéres et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Dans le cadre de la première semaine de sa prise de fonctions, Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a souhaité rencontrer M. Thierry Coulhon, président du Hcéres.

Lors de cette réunion, vendredi 27 mai, ont été abordés les enjeux de l'évaluation dans les défis à relever en matière d'enseignement supérieur et de recherche. La ministre a affirmé sa volonté d'aller vers des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les établissements basés sur l'évaluation. La ministre et le président du Hcéres ont souligné leur volonté conjointe de poursuivre la simplification de l'évaluation et le partage de données.

Thierry Coulhon se réjouit de cette perspective commune qui permet au Hcéres d'agir, de concert avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère, pour accroître la simplicité, l'efficacité et l'utilité de l'évaluation au bénéfice de tous.

### LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante (API) française chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, le Hcéres conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.